

Intermédiation locative : un dispositif pour sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur

Lorient Agglomération soutient les propriétaires bailleurs en les encourageant à conventionner avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et en les incitant à recourir à l'intermédiation locative.

Un panel d'avantages et de solutions est proposé aux propriétaires privés qui acceptent de mettre leurs biens en location en faveur des ménages aux ressources modestes. Dans le cadre du dispositif Louer Mieux de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), un conventionnement permet aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'une déduction fiscale importante (50 %) sur leurs revenus fonciers bruts. En contrepartie, ils s'engagent à louer leur logement à des personnes aux ressources modestes et à un loyer abordable.

Avec l'intermédiation locative, cet abattement fiscal peut atteindre 85 % si le propriétaire décide de confier son bien en gestion à une agence immobilière d'intermédiation locative. En complément, des primes versées par l'ANAH, Lorient Agglomération et le Conseil départemental peuvent atteindre 3 000 euros. Cette solution permet également de simplifier la relation entre le propriétaire bailleur et le locataire. L'agence assure une gestion sécurisée à toutes les étapes de la location : de la recherche du locataire à la garantie du paiement des loyers (dispositif Visale d'Action Logement) en passant par le suivi technique et administratif (bail, état des lieux, perception des loyers, travaux locatifs...).

Sur le territoire de Lorient Agglomération, deux agences d'intermédiation locative sont présentes : l'AMISEP Aivs 56 et SOLIHA Ais. Une permanence physique est assurée tous les mardis à l'Espace Info Habitat (EIH) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h mais les conseillers sont également joignables par téléphone du lundi au vendredi au 02 30 20 01 92 pour toute information ou prise de rendez-vous.



Informations pratiques

Espace Info Habitat

Numéro vert : 0800 100 601 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Site internet : www.lorient-agglo.bzh

Témoignage de Monsieur B, propriétaire de deux appartements de type 2 à Lorient

« J'ai contacté l'une des agences immobilières d'intermédiation locative qui m'a accompagné notamment pour déterminer le loyer à pratiquer. Bien sûr, les loyers proposés sont légèrement inférieurs aux loyers de marché mais grâce à l'abattement d'impôt de 85 %, je suis gagnant. De plus, n'étant pas sur place, l'agence a assuré les visites et trouvé rapidement un locataire. Si je dois louer d'autres biens à l'avenir, je repasserai par une AIVS (Agence immobilière à vocation sociale) ».

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

